

AU CIMETIERE

Le jour de la Toussaint

MGR l'archevêque invite encore cette année tous les catholiques de la ville et de la banlieue à se rendre en procession au cimetière, le jour de la Toussaint, pour y prier ensemble en faveur des trépassés.

Nous sommes certains que l'on répondra avec empressement à cet appel ; et que Sa Grandeur aura la consolation de voir groupée à ses côtés, dans le champ des morts, une foule nombreuse.

MM. les curés sont priés de communiquer l'invitation de Monseigneur à leurs paroissiens, dimanche le 29 du courant, au prône de toutes les messes.

Les prières publiques pour les défunts au cimetière de la Côte-des-Neiges, mercredi, le 1er novembre, commenceront à 3 heures précises de l'après-midi.

Deux allocutions seront prononcées, l'une en français, l'autre en anglais.

Le chant solennel du *Libera* terminera la cérémonie.

LE ROSAIRE

RÉPONSES envoyées de Rome à diverses questions relatives au Saint-Rosaire :

I

Interrogé, dans l'audience du 10 août 1899, par le cardinal préfet des Indulgences, sur la question de savoir si la faculté d'ériger les Confréries ou pieuses Associations placées sous le vocable du Saint-Rosaire, sans l'intervention du Maître-Général des Frères-Prêcheurs, avait été révoquée pour les évêques et tous autres jouissant du pouvoir d'ériger indistinctement les confréries, le Saint-Père a répondu :

Nous avons révoqué et entendons que soient révoquées toutes les permissions, accordées à qui que ce soit, d'ériger sans lettres-paten-

grande dis-
oquette, E.
; Ad. De-
nde distinc-
Dumont, E.
vec distinc-
Gagnon, U.
E. Lalonde,
sicotte, V.
I. Samson,

faisante.

struction

T DE